

Réservé à l'administration

Correction locale

1^{re} CORRECTION

N° de la personne
correctrice :

2^e CORRECTION

N° de la personne
correctrice :

3^e CORRECTION

N° de la personne
correctrice :

Correction centrale

1^{re} CORRECTION

N° de la personne
correctrice :

2^e CORRECTION

N° de la personne
correctrice :

3^e CORRECTION

N° de la personne
correctrice :

Jour 1

Mai 2010

Test basé sur les normes

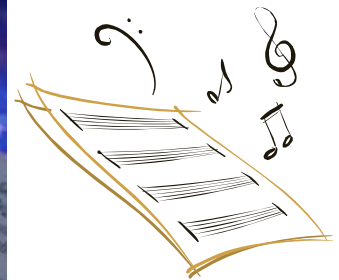
Français langue première
40S : Langue et communication

12^e année

Cahier de l'élève

Communication orale – L'écoute

La musique :



trop ou trop peu?

Manitoba 

Tous droits réservés © 2010, la Couronne du chef du Manitoba représentée par la ministre de l'Éducation du Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 978-0-7711-4558-2

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Communication orale – L'écoute

Tâches d'évaluation

Durée : 90 minutes

Directives

- Dans cette partie du test, vous allez :
 - visionner de nouveau le documentaire *La musique : à quoi sert-elle?* (23 minutes);
 - faire les tâches reliées au documentaire.
- Avant le visionnement, vous aurez 2 minutes pour lire les tâches.
- Après le visionnement, vous aurez 65 minutes pour faire les tâches.
- Veillez à respecter toutes les directives.
- Vous pouvez consulter des dictionnaires unilingues et bilingues.

Règlements particuliers

- Aucune tricherie ne sera tolérée. Le cas échéant, la note zéro sera accordée au test basé sur les normes.
- Vous devez indiquer d'où proviennent vos sources, sinon vous serez pénalisé et recevrez une note uniquement pour la partie du travail qui vous appartient.

